

TABLEAU DES GARANTIES



Voici un portrait global de votre couverture. En cas de divergence entre ce tableau et les documents des fournisseurs respectifs, ce sont ces derniers qui ont préséance.

Ce document est la propriété exclusive de Coughlin & associés Ltée, une société de La Corporation People. Il doit être traité comme un document privé et strictement confidentiel, et ne peut être examiné, reproduit, publié ou distribué par quiconque sans l'autorisation écrite expresse de Coughlin & associés Ltée, une société de La Corporation People.

Renseignements sur les garanties	Retraités admissibles
Soins dentaires	
Franchise	Aucune
Niveau de remboursement	
Services de base ou préventifs	90 %
Prothèses	90 %
Services de restauration majeures	50 %
Services d'orthodonties	50 %
Maximum	
Services de base ou préventifs	1 750 \$ par année civile
Prothèses	
Services de restauration majeures	
Services d'orthodonties	2 500 \$ maximum viager
Autres renseignements	
Fréquence des examens périodiques	Tous les 9 mois
Guide des tarifs	Province actuelle du service
Prestations de survivant	Toutes les personnes à charge admissibles continueraient à bénéficier de la couverture après le décès du retraité, à condition qu'elles continuent d'être admissibles en tant que personnes à charge (conjoint et enfants) et que les primes soient payées